

DECLARATION LIMINAIRE

Mesdames, Messieurs les journalistes,  
Chers camarades.

Nous vous saluons et vous remercions très chaleureusement pour avoir répondu à notre invitation à ce point de presse du Collectif des travailleurs de la santé et de l'action sociale (CTSAS). Ce collectif regroupe des organisations syndicales du secteur et des associations de corps de métiers du même secteur.

Nous voudrions à l'entame de nos propos nous incliner pieusement devant la mémoire de la défunte ASTOU Sokhna. Nous présentons nos condoléances à sa famille et à l'ensemble du personnel de l'Hôpital Régional Amadou Sakhir Mbaye de Louga.

Comme vous le savez cet évènement malheureux survenu à la maternité de l'hôpital régional de Louga a suscité un émoi dans tout le pays. Nous comprenons cette émotion et reconnaissons le droit de la famille de ASTOU Sokhna d'ester en justice. Nous travailleurs du secteur de la santé et de l'action sociale continuons cependant à réitérer notre appel à une enquête impartiale respectant les droits de toutes les parties afin d'éclairer l'opinion publique et de situer les responsabilités.

Le CT SAS regrette fortement le lynchage médiatique contre le personnel socio-sanitaire. Nous estimons qu'il est injuste de vouer aux gémonies toute une catégorie socio-professionnelle. Le personnel de la santé et de l'action sociale s'attendait à un minimum de sérénité et de discernement de la part de nos autorités étatiques et des professionnels de la communication. Hélas ! nous avons constaté face à la clameur populaire, une volonté des autorités étatiques de trouver rapidement un ou des coupables à sacrifier en lieu et place de la présomption d'innocence. Pourtant depuis deux ans les agents de santé et les sages-femmes en particulier font l'objet d'agressions verbales, physique voire de viol sans aucune mesure de protection de la tutelle ni aucun émoi de la population malgré la marche nationale de l'association des sages-femmes.

Il y a quelques mois, durant la pandémie de la Covid-19 le travail admirable du personnel de la santé et de l'action sociale avait été salué par tous. Nous ne pouvons pas nous expliquer ce déferlement de violences verbales et de manque de respect tout azimut à l'endroit des travailleurs de la santé et de l'action sociale ni le comportement des autorités avec des décisions hâtives et symboliques comme le limogeage spectaculaire de Dr Amadou Guèye Diouf, Directeur de l'hôpital de Louga. La sortie du Ministère de la santé, à travers un réquisitoire au vitriol digne d'un procureur est très inquiétante. Cette démarche des autorités de la République expose le personnel de la santé à la vindicte populaire dans un pays où la violence devient de plus en plus banalisée. Au lieu de mener des enquêtes impartiales, et prendre des mesures conservatoires, les autorités se précipitent à désigner le personnel de santé coupable de négligence pour des calculs bassement politiques. C'est une manière d'attiser le feu et d'apeurer le personnel de santé qui pourrait devenir fragile et désarmé devant les insultes gratuites des populations encouragées par une certaine presse friande de sensationnel.

Il faut être amnésique pour oublier les sacrifices énormes, parfois au prix de leur vie, consentis par que les personnels de santé travaillant très souvent dans des conditions extrêmement difficiles qu'ils ne cessent de décrier depuis de nombreuses années.

Ces conditions difficiles de travail ont pour noms : insuffisance de personnel surtout qualifié, surcharge de travail, manque d'équipements, mauvaise gouvernance, absence de motivation. Ils ne sont que 8600 agents de sante sur 150000 fonctionnaires.

Concernant le rapport d'audit du décès lu en grande pompe devant les médias, il a fini par décrédibiliser une activité de management qui a permis de prendre plusieurs mesures salvatrices pour sauver des femmes enceintes en rapport la disponibilité du sang, la nécessité de formation en soins obstétricaux et néonataux d'urgence et la rapidité du transport par les ambulances médicalisées.

Non Monsieur le Ministre l'audit des décès maternels n'est pas fait pour désigner les coupables ! **Ce rôle est celui de l'enquête après un genre de mort dûment établi après une autopsie.**

Ainsi le bien-être des agents de santé dont certains sont contractuels depuis plusieurs années semble être très loin des préoccupations de l'Etat du Sénégal qui ne parvient plus à garder ses praticiens malgré sa déclaration d'intention pour le développement du capital humain du PSE.

C'est pourquoi ce mépris manifeste des agents de santé nous a poussé à unir nos forces pour un combat pour nos conditions de travail et pour les générations futures d'agents de santé.

Sur ce, nous décrétons ce jeudi 21 avril 2022 une grève de 24H sur l'ensemble du territoire avec respect des urgences et du service minimum.

Nous demandons aux agents des différents syndicats de travailler la main dans la main pour lutter contre le manque d'équité dans le traitement des agents de la fonction de l'Etat au détriment des agents de santé.

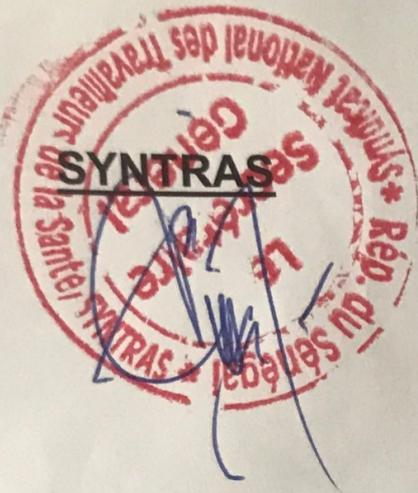
La durée de la lutte dépendra du sérieux dans le traitement de cette affaire et celui de nos plateformes revendicatives par l'Etat du Sénégal, mais nous nous battons pour nos droits, notre dignité et le respect de notre noble métier.

Le parquet vient de commettre une dernière forfaiture en mettant sous mandat de dépôt quatre des six sages-femmes accusées dont deux sont enceintes et l'une cardiopathe, il sera tenu pour responsable de la santé de ces dernière et leurs enfants.

Enfin le collectif suit avec beaucoup d'attention la situation à Louga et apporte son soutien total à l'intersyndical en rappelant que ce premier plan national sera suivi par d'autres plus dures et plus sévères jusqu'à ce qu'un traitement équitable soit obtenu par nos camarades.

Nous vous demandons tous de lutter sans concession pour la défense de nos droits, notre dignité et le respect de notre noble métier.

Ont signé :



**SATSUS**



**SUTRACOL**

**SYNCOAS**

